

# GUIDE ACCOMPAGNATEUR TOURISTIQUE (TP)



Nombre de participant : de 4 à 12 personnes  
Durée : 232h / 6 mois - Délai d'inscription : J-21  
Formation en continue (2 sessions / an)  
Lieu : France Entière - La Réunion - À distance

## TARIF DE FORMATION

Sur devis selon profil / financement OPCO, CPF,  
Pôle emploi, La Région, code RNCP32351

### Public concerné :

Tout public, Salarié ou demandeur d'emploi  
+ de 18 ans en bonne condition physique.

### Pré-requis :

Être à l'aise avec les outils informatiques.  
PC portable requis. Niveau d'anglais B1

### Déroulement de la formation :

2 à 4 jours de formation par semaine,  
+ visite guidée avec mise en situation pratique sur terrain  
+ Période d'accompagnement à la recherche d'emploi ou  
à la création d'entreprise  
+ Soutien personnalisé à distance,  
+ Période de préparation et passage des examens  
+ Période de mobilité possible en France ou à l'Étranger.

### Modalités pédagogiques :

Formation en salle et/ou à distance en visioconférence et  
visite guidée organisée sur terrain. Formation par demi-  
journée d'enseignement théorique et de mise en  
pratique. Participation active.

### Poursuite d'étude :

Développement des compétences en suivant les formations :

- Anglais commercial et touristiques ou autres langues
- Web Marketing

Formation passerelle et de spécialité :

- "Chargé d'accueil touristique et de Loisirs"
- "Conseiller vendeur en voyages"

### Expériences professionnelles :

Des formateurs d'expériences métiers, diplômés et certifiés

### Objectifs :

CCP1 : Établir une prestation de visite touristique  
CCP2 : Accompagner et guider des visiteurs touristiques

Inscription au titre professionnel de niveau IV. Formation  
accessible par CCP pour l'acquisition d'un bloc de  
compétences.

### Programme de la formation :

(construit à partir du référentiel de certification)

#### CCP1 : Établir une prestation de visite touristique (176h)

Concevoir une offre de visites guidées animées pour  
différents publics  
Concevoir des contenus et des supports pour des visites  
touristiques  
Promouvoir des visites auprès de différents publics

#### CCP2 : Accompagner et guider des visiteurs touristiques (56h)

Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit  
touristique.  
Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et  
touristique.

### Moyens pédagogiques :

Déroulé pédagogique. Ateliers pratiques, E-learning,  
développement de projets professionnels, Utilisation des  
outils numériques. Mise en situation et activité sur terrain.

# AIRLISE



TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

## GUIDE ACCOMPAGNATEUR TOURISTIQUE

RNCP32351 - Code Rome G1201 – code NSF 334t : Réception, hébergement,  
service de restauration, accompagnement

### Objectifs et contexte de la certification :

Le titre professionnel Guide Accompagnateur touristique de niveau 4, se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. À chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

### Activités visées :

Le guide accompagnateur touristique fait découvrir un territoire et son patrimoine à différents publics, individuels ou groupes, lors de balades, de visites guidées, d'excursions ou de circuits.

Pour chaque public ciblé, il effectue des recherches documentaires ou de terrain afin d'élaborer un itinéraire ou d'appréhender un territoire ou un patrimoine, puis de documenter ses commentaires. Il détermine le ou les thèmes et modes d'animation de sa visite guidée et réalise les supports nécessaires en utilisant les médias adaptés aux visites et aux publics. Il rédige le programme technique de sa prestation pour une offre clients attractive.

Le guide accompagnateur touristique participe à la promotion des visites guidées en réalisant des supports de communication multimédia et en diffusant les informations via internet ou en présentant les offres directement aux publics dans l'établissement, à l'occasion d'événements locaux ou sur les lieux de visite.

Il accompagne les différents publics tout au long de la prestation, en veillant à la sécurité et au confort des participants, en assurant la logistique, la médiation avec les éventuels prestataires et partenaires. Il peut avoir à gérer les aspects financiers, contractuels et réglementaires. Il adapte la prestation aux aléas et contraintes et s'assure de la qualité de la visite et de la satisfaction des participants.

Le guide accompagnateur touristique anime dans le cadre légal une visite guidée sur un site naturel ou patrimonial. Il utilise les techniques de guidage et des supports d'animation pour faire découvrir un site et son contexte dans une ambiance favorisant l'expérience du visiteur et la transmission de valeurs sociétales véhiculées par l'établissement.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues). Une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes.

Il travaille sous la responsabilité d'un responsable d'établissement touristique. En général, il exerce ses activités seul lors de l'accompagnement et souvent en équipe pour l'élaboration et la préparation de la prestation.

Le guide accompagnateur touristique travaille en tant que salarié avec différents types de contrat (le contrat indéterminé, le contrat annualisé, des contrats de courte durée ou de saisonnier) ou en qualité d'autoentrepreneur. Il exerce son emploi pour le compte d'une entreprise d'accueil sur site touristique, un office de tourisme, une structure d'hébergement, un autocariste ou un organisateur de voyages.

Les horaires de travail sont irréguliers et soumis aux contraintes des organisations logistiques des prestations. Il est amené à effectuer de nombreux déplacements sur des courtes et longues distances et sur des durées variables dans le respect du droit du travail et des conventions collectives.

### Secteur d'activité :

- site de visite
- musée privé
- entreprise viticole
- office de tourisme
- village vacances
- résidence de tourisme
- camping.

### Métier visé :

- prestataire touristique (terrestre, fluvial, maritime)
- autocariste ;
- tour operateur ;

### Métier visé :

- agence de voyage (émettrice, réceptive) ;
- guide accompagnateur ;
- guide touristique ;
- guide pays ;
- guide nature ;
- City guide ;
- accompagnateur séjours linguistiques ;
- guide polyvalent ;
- animateur découverte ;
- animateur excursions ;
- guide matelot ;
- conducteur guide ;
- accompagnateur de voyage